

Dépister la délinquance juvénile dès 2-3 ans...

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 3 novembre 2010

C'est l'idée de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la Justice, reprise à Sarkozy qui dès 2005, en tant que ministre de l'Intérieur, envisageait d'ouvrir un « cahier de comportement » des tout-petits pour dépister les « troubles du comportement ».

L'interview du secrétaire d'Etat a paru dans [Le Figaro](#), le jour de la remise de son rapport au chef de l'Etat.

Cela devrait permettre de « dépister » les 15 % d'enfants « incapables de répondre de manière appropriée à l'agressivité » – toute naturelle à cet âge tendre pourtant où les tout-petits ne sont pas faits pour vivre en bande avec leur pairs qu'ils supportent souvent mal mais auprès d'adultes, pour apprendre et parfaire leur acquisition du langage.

Je cite *Le Figaro* :

« Dans certains quartiers où explose la délinquance juvénile, plus d'un foyer sur deux est une famille monoparentale », constate la mission [de Jean-Marie Bockel], qui en tire cette conclusion : « Le statut du beau-père reste un sujet complexe qui ne peut plus rester en jachère. » Ce débat, lancé en 2009 par la majorité, a lui aussi déjà suscité la polémique, en réveillant notamment les antagonismes entre les associations de défense de l'homoparentalité - qui veulent un statut pour le « deuxième parent de même sexe » et les associations familiales défendant une vision plus traditionnelle de la famille. « C'était peut-être trop tôt..., défend Jean-Marie Bockel. Certaines idées progressent pas à pas. L'absence des pères est en tout cas un vrai sujet. » Le rapport milite donc pour que les textes accordent une place officielle à la deuxième personne référente dans l'éducation.

Il y a quand même une drôle d'hypocrisie à vouloir institutionnaliser des situations dont on sait qu'elles contribuent aux problèmes de jeunes pour les enrayer : statut du beau-parent revenu par la petite porte, main dans la main avec le mariage homosexuel. A moins de ce dire qu'il vaut mieux avoir deux « pères » que pas du tout.

Et si l'Etat se mettait enfin à respecter et à promouvoir les droits de la famille et à renforcer sa stabilité ?

© [leblogdejeannesmits](#).

